

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES
INONDATION DU VAL DE CHER

Carte de zonage réglementaire
Document projet
V2 - Octobre 2024

Direction Départementale des
Territoires de l'Allier

Approbation
le
par arrêté préfectoral
N°

 **PREFÈTE
DE L'ALLIER**
Service
Aménagement & Urbanisme
Bureau des Territoires
Bureau Prévention des Risques
21, Boulevard Saint-Exupéry
CS30110 - 03403 Yzeure Cedex

Echelle : 1/5000
octobre 2024



- Légende**
- Zonage réglementaire
 - GE
 - Zone PU Modéré
 - Zone PU Fort
 - Zone PU Très Fort
 - Zone U Modéré
 - Zone U Fort
 - Zone U Très Fort
 - Isocote de la crue de référence
 - enveloppe crue exceptionnelle
 - Cadastre (Juillet 2023)

